

**AVIS PUBLIC
DU SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE
DU 1^{er} OCTOBRE 2023
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1691**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné que :

1. Un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption, à la séance du 5 juin 2023, du règlement numéro 1691 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 pour un projet intégré sur la rue Saint-Onge (Secteur Saint-Grégoire – Seigneurie Godefroy)** », ayant pour objet :
 - de créer, aux dépens de la zone commerciale C04-410 et de la zone résidentielle H04-411, la zone résidentielle H04-411.1 et d'y autoriser la classe d'usage « habitation multifamiliale (h3) » (à structure isolée, ayant de 3 à 4 étages) et d'y spécifier les normes, dont les normes relatives au projet intégré;
 - d'ajouter une note à l'usage « habitation multifamiliale (h3) », pour la zone H04-411.1, concernant les normes relatives aux contraintes sonores du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour;
 - d'ajouter une zone tampon de 3 mètres sur une portion de la limite entre les zones H04-411 et H04-411.1.
2. La question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le Règlement n° 1691 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 pour un projet intégré sur la rue Saint-Onge (Secteur Saint-Grégoire – Seigneurie Godefroy) » ?

3. Le scrutin concerne le secteur de la municipalité ci-après :

SECTEUR CONCERNÉ

Nom des voies de circulation		Numéros civiques			
Spécifique (ordre alphabétique)	Générique	Pairs		Impairs	
		De	À	De	À
Beaupré	rue	17150	17840	17155	17845
Beauséjour	rue	17300	17390	17295	17385
Bécancour	boulevard	17500	17550	17575	17575
Bérubé	rue	17310	17390	17315	17395
Catalogne	avenue de la	1100	1150	1095	1155
Chandonnet	avenue	1050	1170	1055	1155
Comeau	rue	17330	17390	17325	17385
Damboise	rue	17180	17390	17215	17515
Dumont	avenue	1200	1200	---	---
Françoise-Gaudet	rue	17700	17780	17693	17775
Godefroy	avenue	2	12	451	997
Louisbourg	avenue de	1050	1190	1045	1195
Morin	rue	17320	17390	17335	17385
Saint-Onge	rue	17200	17200	17235	17445

4. Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le **dimanche 1^{er} octobre 2023 de 10 h à 20 h** au Centre culturel Larochelle, 4000, boulevard de Port-Royal, Bécancour (Québec) G9H 1Y9. Il s'agit de la seule journée de votation.
5. Le recensement des votes sera effectué le dimanche 1^{er} octobre 2023, à compter de 20 h 30, à l'hôtel de ville situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1.
6. La compilation des votes sera également disponible, en direct, via l'adresse Web : www.becancour.net.

7. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer au bureau de la greffière à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Adresse : Hôtel de ville
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1
Téléphone : 819 294-6500

Ville de Bécancour, le 20 septembre 2023.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville